

Mardi, 11 Novembre 1870.

SOMMAIRE.

NOTRE MINISTRE ÉTRANGER.
COUR SUPRÊME.
ECHO DU JOUR.
LES PETITS SALAIRES.
CHRONIQUE MUSICALE.
S. A. R. LA PRINCESSE LOTISSE.
LE DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE.
UN CORRESPONDANT DE SAINT-PÉTERSBOURG.
DIMANCHE DERNIER.
HIER, LA COUR SUPRÊME.
ELECTION D'ONTARIO-NORD.
ELECTION DE MONTMORENCY.
LA CONCORDE SE PLAINT.
L'ON DOIT METTRE BIEN TÔT À L'ÉCHÉANCE.
M. BLAKE EST DÉFINITIVEMENT CANDIDAT À WEST DURHAM.
FAUT ALLER LOIN POUR AVOIR DES NOUVELLES DE SON PAYS.

NOTRE MINISTRE ÉTRANGER.

Le gouvernement fédéral a nommé sir A. T. Galt à des fonctions très importantes. Il est fait ministre du Canada en Angleterre, et comme tel il sera chargé de nous représenter dans toutes les matières qui relèvent de nos rapports avec la mère-patrie. Il a déjà été reconnu par le gouvernement impérial en cette qualité, et il va pouvoir se mettre immédiatement à l'œuvre.

Cette nomination a une importance plus qu'ordinaire et constitue presque une *new departure* dans nos relations avec la métropole. Jusqu'à présent nous n'avons guère été représentés à Londres, si ce n'est par un agent général d'émigration qui, comme son titre le comporte, n'exerce que des fonctions nécessairement très restreintes et dépourvues de tout caractère politique. Quand il est survenu quelque question coloniale importante ou qu'il nous a fallu négocier quelque emprunt, nos gouvernements ont dû déléguer des envoyés en Angleterre, presque toujours des ministres, ce qui souvent causait de graves inconvénients au service public. Sans prétendre qu'il ne sera plus nécessaire aux membres du cabinet de se rendre en Angleterre, lorsque des intérêts considérables pourront être en jeu, il est certain que la présence de sir A. T. Galt à Londres évitera bien des missions de ce genre.

Avant ces années dernières, la métropole ne s'occupait guère plus du Canada que de ses autres colonies, mais depuis l'établissement de la confédération elle a graduellement reconnu l'importance de la "nouvelle nationalité" qui est en train de se former et de grandir, à l'ombre de son drapeau, dans la moitié du nord de ce continent. On a pu en avoir plusieurs preuves éclatantes dans le fait que l'Angleterre nous a donné un représentant quand il s'est agi de négocier le traité de Washington—ce qu'elle n'avait jamais fait auparavant; qu'elle nous a envoyé le gendre de la Reine pour présider, avec une princesse accomplie, aux destinées de ce pays; et que tout récemment son premier ministre a parlé des ressources et de l'avenir du Canada dans des termes tellement élogieux que plusieurs journaux libéraux l'ont accusé d'exagération. Evidemment, le jour ne saurait être éloigné où l'Angleterre nous regardera plutôt comme une alliée que comme une colonie.

La nomination d'un représentant à Londres aura pour effet de faciliter considérablement la dépeche des affaires entre le Canada et l'Angleterre. Les communications par la maille prennent dans bien des cas un temps inutile, et beaucoup de choses qui occasionneraient de longues correspondances pourraient ainsi être réglées sinon à l'instant, du moins sans trop de retard.

Vivant au foyer même de la politique et des affaires, observant attentivement tout ce qui se passe, en rapports constants avec le gouvernement canadien, il sera facile à notre ministre de rendre de grands services en communiquant maints renseignements aux autorités fédérales et en leur soumettant maintes recommandations qui seront dans l'intérêt politique, financier ou commercial du Canada. Qu'il s'agisse, par exemple, d'opérer un remaniement du tarif plus avantageux aux intérêts anglais et basé sur la concession d'avantages considérables pour nous, on voit de suite combien un homme qui, comme sir A. T. Galt, a été ministre des finances ici pendant plusieurs années, peut nous être utile dans la négociation d'un arrangement de cette nature.

Le ministre du Canada pourra non-seulement traiter avec la métropole, mais aussi avec les différents peuples de l'Europe auxquels nous sommes liés par des intérêts de commerce. Il s'agit dans le moment, par exemple, d'induire la France et l'Espagne à introduire certains changements dans leur législation fiscale, de façon à établir des relations commerciales plus avantageuses entre ces contrées et le Canada. Comme pareilles négociations exigent nécessairement beaucoup de temps et

de démarches, il est évident que la présence d'un représentant du pays en Europe ne pourra manquer de nous aider à obtenir le résultat désiré.

Nous devons recueillir bien d'autres avantages de la nomination d'un ministre permanent à Londres, mais ceux-là seuls que nous venons de signaler suffiraient pour justifier le gouvernement d'accréditer auprès des autorités anglaises—et avec leur plein consentement—un ministre spécialement chargé de faire valoir en toutes circonstances les intérêts du pays.

COUR SUPRÊME.

Le 28 octobre dernier, la cour Suprême s'est hâtée de rendre jugement dans la cause de Langlois vs. Valin, sans doute parce qu'il s'agissait d'une pétition d'élection et qu'en pareille matière les procédures doivent être conduites avec toute la diligence possible.

La dernière élection de Montmorency a donné lieu à deux causes qui ont été portées devant la cour Suprême : la cause de Langlois vs. Valin, celle de Valin vs. Langlois. Or, l'acte des élections contestées de 1874, à la section 42, dit que, lorsqu'il sera présenté plus d'une pétition au sujet de la même élection, toutes ces pétitions seront traitées autant que possible, comme s'il n'y en avait qu'une seule. Aussi, on se demande pourquoi ce tribunal n'a pas fait comme le juge en chef Meredith qui n'a rendu jugement à première instance et ne s'est pas prononcé le 28 octobre dernier ni depuis sur le mérite de la contre-pétition de M. Valin vs. Langlois, puisque d'après la loi ces deux pétitions doivent être traitées autant que possible comme une seule pétition.

ECHO DU JOUR.

La Gazette de Montréal a revêtu une nouvelle toilette qui lui va fort bien.

Quoique convalescent, M. Langevin n'est pas encore assez rétabli pour se rendre à son bureau.

On mande de Paris que les pertes dans la Champagne occasionnées par le manque de la vendange, sont évaluées à 6 millions de piastres.

La valeur des exportations de bêtes à cornes aux Etats-Unis, depuis le premier janvier, est d'environ \$500,500.

Le département de l'Agriculture n'a encore reçu aucun avis officiel de l'ordre prohibant l'importation du bétail canadien aux Etats-Unis.

Un correspondant de Saint-Petersbourg dit que si le Parlement anglais appuie la politique de Beaconsfield la Russie occupera le nord de l'Afghanistan.

Dimanche dernier, l'honorable M. Ross était l'objet d'une belle ovation de la part des citoyens de Champlain, au nombre desquelles se trouvaient plusieurs personnes influentes des Trois-Rivières.

Hier, la Cour Suprême, a rendu les trois jugements qui suivent : Election d'Ontario-Nord, appel rejeté. Election de Montmorency, appel rejeté.

La Concorde se plaint que le Journal des Trois-Rivières reproduise des lettres adressées de cette ville à notre journal, et qui ne brûlent pas d'encens à son fétiche, l'incorruptible M. Turcotte.

L'on doit mettre bientôt à exécution le plan proposé pour le creusement de la Seine. Des navires jaugeant 9 pieds d'eau pourront se rendre à l'extrémité est de Paris. On a voté un crédit de 36 millions de francs dans ce but.

M. Blake est définitivement candidat à West Durham. Les conservateurs lui ont choisi un adversaire qui n'a pas encore accepté la nomination. West Durham est depuis longtemps un comté libéral, et il a été représenté autrefois par M. Blake lui-même.

Faut aller loin pour avoir des nouvelles de son pays ! D'après l'*Irish World*, de New-York, Sa Grandeur Mgr Duhamel a désavoué le *Herald* parce que celui-ci aurait publié des articles en faveur de l'agitation agraire en Irlande. Et voilà comment on écrit l'histoire !

Toute la famille de l'honorable M. Lynch souffre actuellement de la

fièvre à Knowlton. Lui-même n'a pas été épargné non plus par la maladie; mais une dépêche nous apprend qu'il a courageusement commencé sa campagne, quoiqu'il ne soit pas parfaitement rétabli. Il a pour adversaire M. Fisher. M. Lynch a remporté sa dernière élection par une majorité de 224 voix.

Le conseil de ville de Moncton, N.-B., a passé une résolution exemptant toute compagnie formée dans le but de raffiner ou de fabriquer le sucre, de l'obligation de payer les taxes pendant l'espace de dix ans, et lui accordant lors de sa formation un bonus égal au montant des taxes d'écoles imposables sur les propriétés de la compagnie.

Les amis de M. Chapeau paraissent bien décidés de faire une campagne active, si le combat ne devait cesser faute de combattants. Dimanche dernier, l'honorable M. Chapeau, MM. Mousseau, Desjardins, Aldéric Ouimet et Daoust, M. P., MM. Tailleur et Champagne, M. P., et MM. A. Lacoste, Testard de Montigny, l'échevin Allard, J. L. Archambault, D. Coutlée, Charles Ouimet, Philippe Peltier, Rochon, Nantel et Duhamel ont adressé la parole dans les différents conservatoires dans les différents paroisses du vaste comté de Terrebonne. Pendant que les libéraux ne peuvent même trouver d'adversaire à M. Chapeau, les organes du parti continuent de crier que le premier ministre peut et doit être battu, pour parler comme la Gazette de Soré. Leur langage est tout simplement ridicule.

S. A. R. la princesse Lotisse est arrivée à Liverpool le 29 du mois dernier, comme nous l'avons déjà annoncé. Elle a été reçue par le maire de la ville, accompagné de sa dame, et s'est rendue immédiatement à la station centrale où une foule nombreuse était rassemblée. La princesse et sa suite ont pris un char Pullman spécial et quitté Liverpool vers 9 heures. Le train est arrivé à 11 h. 50 m. à la station Saint-Pancras où l'on avait fait de grands préparatifs pour la réception de Son Altesse. On avait étendu un tapis sur la plateforme et fait diverses décorations. Un peu après 2 heures, S. A. R. la princesse de Galles est arrivée et la rencontre des deux belles-sœurs a été des plus cordiales. Elles sont bientôt parties pour le palais de Kensington. Sauf un peu de gros temps, aux environs de l'île d'Anticosti, S. A. R. dit avoir fait un voyage très agréable.

Le Canadien dit que partout, aux Etats-Unis, nos compatriotes se préparent déjà, en faisant des économies, à prendre part à la fête nationale du 24 juin 1880. De bonnes nouvelles nous arrivent de tous côtés aux Etats-Unis. On nous a communiqué une lettre d'un canadien, établi aux Etats-Unis depuis plus de trente ans, et qui n'a jamais revu son pays natal depuis son départ, et dont on nous a permis d'en reproduire le passage suivant :

« Mon cher frère, comme je viens de te le dire, après trente ans d'absence de mon cher Canada, je vais donc enfin avoir l'insigne bonheur de revoir ma patrie avant de mourir, sur un de ces beaux jours de notre fête nationale, le 24 juin 1880, et cela encore dans la ville la plus française du Canada, la vieille cité de Champlain, le boulevard de notre nationalité. »

« J'ai déjà vu nos Canadiens ici aussi disposés à se joindre à cette grande démonstration de Québec; mais ne parlons que de cette fête nationale. Dans presque toutes les familles canadiennes on a déjà commencé à faire des économies et à se priver du superflu afin de permettre aux familles entières de se rendre à Québec en juin prochain. »

« Quant à moi, j'ai le plaisir de l'annoncer que je m'y rendrai avec toute ma famille, au nombre de huit, et que mes enfants y tiennent tellement qu'ils se sont décidés, d'un commun accord, à se priver, cette année, de tout vêtement superflu : ce qui m'a permis de déposer à la caisse d'économie la somme de \$160.00 pour faire notre beau voyage à Québec. »

Voilà, assurément, le plus beau mouvement patriotique que puisse faire une famille pour revoir sa patrie. Nous l'en félicitons cordialement; et nous pouvons dire qu'elle ne sera point la seule qui agira ainsi pour la prochaine fête nationale.

—On lit dans le *Sorellois* :

Mercrdis, vers onze heures de la nuit, un jeune Plante, fils de M. François Plante, charretier de cette ville, a trouvé la mort dans les circonstances suivantes : Il s'en revenait en voiture bien tranquillement, lorsque tout à coup une des roues se rompit. Le jeune homme se pencha en avant pour mettre la main sur la roue de son cheval et se saisir la robe cassée; mais l'animal prit le mors aux dents et le jeune Plante fut précipité entre le cheval et la voiture sur la terre gelée. Le constable Ladebauche se trouvant sur les lieux, arrêta le cheval et courut au milieu du chemin. Hélas ! à peine respirait-il encore. M. le Dr Lacroix, arrivant sur ces entrefaites, ne put que constater l'agonie et la mort de ce malheureux.

LES PETITS SALAIRES.

(Pour le Canada.)

Mon cher cousin,

Ta lettre va bien la peine d'une réponse. Elle soulève une question qui m'a souvent occupé. Tu me demandes comment il se fait qu'avec un salaire de sept cents piastres je ne trouve en peine de joindre les deux bouts de mes dépenses. Il n'est pas difficile de l'en donner la raison; mais pour toi qui demeures à l'étranger, il est possible que mes arguments ne te satisfassent pas tout à fait. Il faut donc que j'entre dans quelques détails.

D'abord j'habite la ville—ce seul mot en dit bien long du côté de la dépense. Ici rien n'est possible sans bourse délier, tandis que vous autres vous tirez de vos terres plus de la moitié des choses qui vous sont nécessaires, et alors même que vous achetez certains articles, c'est tous jours à meilleur compte que chez nous. Le marchand détaillier des villes est en face d'obligations plus onéreuses que celles du marchand de la campagne. Il ne faut donc pas que le monde où tout se paie rubis sur l'ongle, on ne va pas loin avec deux piastres par jour. C'est à ce point de vue qu'il faut considérer la situation de la classe à laquelle j'appartiens. Or, cette classe est nombreuse, je dirai plus : elle augmente d'année en année, et le mal dont je me plains va, par conséquent, en empirant.

Les temps sont changés, vois-tu, depuis quarante ans. Autrefois, nos villes étaient petites, ceux qui possédaient la fortune employaient moins de monde qu'aujourd'hui, parce que les affaires étaient plus restreintes. On n'avait pas encore créé cette foule d'industries et de bureaux d'affaires qui ont multiplié les aides, les employés de tous genres, au point où nous les voyons. Nous sommes toute une classe qui vient de naître et aux besoins de laquelle la société n'a pas pourvue. Placés entre l'ouvrier et l'homme à l'aise, nous avons un salaire qui ne dépasse guère celui de l'artisan et qui n'est pas, il s'en faut de beaucoup, les revenus de nos patrons, cependant on exige de nous des sacrifices presque aussi considérables que ceux que s'imposent ces derniers.

Pour ne parler que des souscriptions, qu'on ne cesse de solliciter dans les villes, je te dirai que nous sommes très-mal notés lorsque nous contribuons pas dans une mesure qui, presque toujours, dépasse nos moyens. Les gens sont accoutumés à nous voir, dans le commerce, dans les bureaux d'assurance et ailleurs, à côté de personnes qui font honneur à leur position et ils en concluent que nous devons marcher sur le même pied qu'eux. C'est un erreur dont nous sommes les victimes.

Mais voici où je voulais en venir. Quand nous disons que la vie nous coûte trop cher, la réponse ne se fait pas attendre. Vivez selon vos moyens nous dit-on. C'est aussi ce que nous voudrions faire, mais comment s'y prendre ? Il faut tout d'abord, non pas comme l'ouvrier qui se contente de peu et qui sait faire des économies, mais comme quelqu'un qui veut faire figure et qui se meuble et s'habille avec un certain soin. Tout cela à cause des obligations du milieu dans lequel nous vivons. Il y a mille choses ici dont tu ne le fais pas une idée : le costume par exemple ; il va de soi que nous ne pouvons aller, au magasin ou au bureau vêtus comme un ouvrier qui se rend à son travail ; le coût de la toilette fait naturellement une forte brèche dans le salaire de l'année. Et puis combien d'occasions nous sont offertes et que nous ne pouvons élever sur le chapitre des dépenses accidentelles !

Nous sommes, après tout, des citoyens ; les villes sont toujours aux prises avec quelques besoins nouveaux ; toute organisation coûte de l'argent. A part les grandes affaires de ce genre dans lesquelles on entraîne de préférence nos patrons, nous nous trouvons en face de la masse. Très-rarement on s'adresse à l'ouvrier, parce que sa position l'isole en quelque sorte de ces taxes indirectes. Que la balle de la souscription soit lancée d'une manière ou d'une autre, elle retombe toujours sur nous.

De la répétition, il faut tenir maison ; chaque jour amène une nécessité nouvelle ; c'est un monde auquel il faut pourvoir. Ce problème n'est pas facile à résoudre ; mais nous le faisons, avec une petite somme, il faut se procurer maint et maint objet, après tout indispensables, la tâche devient excessivement lourde. Le pauvre commis, le petit employé, doit recourir sans cesse à des expédients qui non-seulement l'obsèdent, mais lui enlèvent jusqu'à ses moments de loisir. Il existe, et c'est juste. Il faut qu'il ait bien du bonheur s'il ne lui arrive pas, comme à tout le monde, quelque maladie, un accident, enfin un revers qui le mette de la gêne ordinaire dans la misère, car ses ressources ne vont pas jusqu'à faire face aux cas imprévus et tu sais s'il y en a dans la vie.

Faut-il te dire que, dans ces dernières années, il n'y a plus de domestiques. Ceux qui veulent bien encore porter ce nom, se font payer cinq fois plus cher qu'il y a vingt ans, sans compter qu'ils travaillent le moins possible et s'occupent de nos intérêts comme de l'an quarante—leur unique but étant de se rendre au bout du mois, toucher leurs gages et s'habiller comme leurs maîtres. Il y aurait tout un chapitre à faire sur ce sujet.

Tu vas me conseiller de me mettre au pensionnat, n'est-ce pas ? Mais les pensions pour les gens de notre classe sont inconnues au Canada. Bien entendu qu'il n'est pas question de pensions privées, comme on les appelle, et qui consistent à loger une famille dans une autre famille. On ne saurait, non plus, recourir aux

hôtels, car ceux-ci sont institués pour recevoir des voyageurs, des passants, et ne nous offrent, ni la tranquillité, ni la modeste confort que l'on peut se donner chez soi.

J'en reviens au grief principal. La société n'a encore rien fait pour répondre aux besoins des petits employés et généralement de ceux qui n'ont que de minces revenus. En y réfléchissant, tu verras que nous sommes nombreux, et que tous les âges se trouvent représentés dans nos rangs. Les villes des Etats-Unis ont cela de bon que chacun peut y vivre selon ses moyens. Le logement est fourni à un prix raisonnable ; la table nous arrive toute préparée, et une foule de dépenses accessoires nous sont par là évitées. Il est facile, avec cela, de se sentir vivre, d'avoir quel que loisir, de cultiver un peu son esprit, de se mettre au courant de ce qui se passe dans le monde, de lire enfin, et de se regarder comme des citoyens, puisque l'on nous fait payer ce titre, comme je l'ai dit tout à l'heure.

Comprends-tu, maintenant, pourquoi je ne suis pas un nabab, avec le salaire que tu me connais ?

Tout à toi.

Ton cousin,
PAUL PETIT.

CHRONIQUE MUSICALE.

(Pour le Canada.)

—Je zous un homme perliou !... Mon honneur est zagrifié, perliou dans ce monde ! Oui, mon zér ami, je zuis gombromis !...

—Et que vous aije donc fait, mon cher artiste, pour vous mettre en cet état ?

—Et perliou, vous m'avez dézohonné, oui, dézohonné, pour touzours ! Il y a quelques années, durant mon séjour à la Nouvelle-Orléans, je rencontrai un artiste italien au bureau de la Renaissance Louisianaise. La figure empuurée, les yeux sortis de leur orbite, il se présenta au directeur de ce journal en lui adressant cette mercuriale, et cela, à propos d'une annonce qu'il avait fait insérer dans la feuille, annonçant qu'il dénouait la suite d'une phrase.

Quoique un fait semblable se soit produit dans ma dernière chronique, j'ai eu garde de déranger mon estimable rédacteur en chef pour lui octroyer le moindre reproche. Je me borne donc à constater et à rétablir la véritable expression de ma pensée. J'ai écrit : « L'écriture se rencontre très rarement chez un artiste... » Mais le typographe m'a fait dire : « TRÈS SOUVENT. »

Comme vous voyez, amis lecteurs, c'est exactement la même chose, excepté que c'est tout le contraire. Ces sortes d'erreurs sont fort pardonnables et je m'en console.

La Bonne Cuisinière nous dit : « Pour faire un civet, prenez un lièvre. » Or pour écrire une chronique... soyez d'abord au courant des nouvelles des deux mondes, et puis prenez une gazette musicale quelconque. C'est à peu près tout, non ? J'ai donc écrit à Paris, cette grande capitale des arts, et j'attends avec impatience le moment où je pourrai, aimables lecteurs, vous faire connaître les nouvelles artistiques des divers pays de l'Europe, voire même des deux Amériques. Et voilà pourquoi, pour le présent, je me borne à écrire une causerie plus ou moins musicale.

«... Et pourquoi cette perception des sons n'est-elle pas la même chez tous les êtres ? » C'est ainsi que je terminais ma dernière chronique. J'hésitais à poser cette question, car elle m'entraînait à faire un cours de métaphysique musicale. Mais sans vouloir imposer cette pénitence au lecteur, j'ai pensé que je pouvais lui donner un simple aperçu des quelques raisons qui s'opposent à l'entendement similaire chez tous les êtres humains. La membrane du tympan, cette membrane qui sépare l'oreille externe de l'oreille interne expliquera le pourquoi et justifiera notre argumentation sur les susceptibilités du genre humain.

La nature est capricieuse, on l'a dit, et l'ouïe qui chez les uns a atteint la plus grande sensibilité se trouve rebelle chez beaucoup d'autres.

Il est une expression qui froisse un bon nombre de personnes, expression parfaitement juste mais mal sonante, blessante même. J'ai assisté, dans ma jeunesse, à plus d'une soirée musicale ; là il faut subir toute les réflexions que provoque le chant de celui-ci ou l'exécution instrumentale de celui-là. Je parle, bien entendu, des réunions de salon.

—Mademoiselle, vous avez une magnifique voix !...

—Vraiment, monsieur ; il est vrai que j'aime beaucoup la musique, je me passionne pour les opéras de Rossini !...

Ce galant homme s'adressait à une fort jolie personne—ce qui fait passer bien des imperfections—mais elle possédait un timbre sonore et fort peu juste. Elle ne s'en apercevait point ; la grande assurance avec laquelle elle chantait son morceau faisait d'autant plus ressortir des éclats de voix atrocement faux. Donc la charmante jeune fille fatiguait son auditoire. Bref, elle n'avait pas d'oreille—musicalement parlant. Une de ses amies intimes se permit un jour de lui dire qu'elle ferait mieux de renoncer au chant.

—Renoncer au chant ! et pourquoi, s'il te plaît ?

—Parce que ta voix manque de justesse ; tu es homme musicale,

mais la nature t'a refusé un sens précieux pour produire un grand effet, l'ouïe ! manquant complètement.

—Ma foi, tu m'as trompé ; on ne m'a jamais fait cette observation blessante, et je suis étonnée de la voir sortir de la charmante bouche.

—Le monde te flatte, et c'est son rôle ; tu es belle, spirituelle, c'est précisément l'amitié que je ressens pour toi qui me rend d'autant plus franche à ton égard.

—Franchise, tant que tu voudras ; mais tu admettras que je ne sollicite point les compliments ni les adulations de la société ?

—C'est vrai, ma chère, et cela parce que tu es aussi modeste que belle. Le monde, tu le sais, accorde volontiers tous les privilèges à la beauté ; une femme belle pour lui n'a point de défauts, tout est parfait chez elle, et c'est pour cela qu'en ta qualité de beauté, la jeunesse parfumée te persuade par des phrases de convention que ta voix est juste parce qu'elle est puissante.

—Celle réflexion de ta part me rappelle en effet qu'une amie de ma chère mère possédait cette même infirmité, car enfin tu veux me prouver que c'est une infirmité de chanter faux ?

—Oui, certainement ; et cette infirmité ne vient point de ton éducation mais seulement d'un défaut dans l'organisation de l'être. Me comprends-tu maintenant ?

—Je te comprends si bien que je te remercie sincèrement de ton avis et te prie de m'expliquer, mademoiselle la savante, comment est faite mon oreille ?

—Oui, ma belle, et la suite au prochain numéro.

GUST. SMITH.

ROBES DE BEUF MUSOUÉ

Le BEUF MUSOUÉ vit dans les plus hautes latitudes. C'est un immense animal. On ne le trouve qu'en dedans du cercle arctique.

Mais il s'aventure parfois plus au sud et le chasseur le tue et s'empare de sa robe pour les fils effemins des zones plus tempérées.

Cette fourrure est d'un brun sombre, riche et fait le meilleur effet sur le mince.

J'ai quelques-unes de ces peaux et je serais fier de les voir décorer les équipages de nos premières familles.

R. J. DEVLIN

DÉMÉNAGEMENT.

F. DUHAMEL

désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B," ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de

Viandes de toutes sortes

DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Reconnaisance de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov., 1870. Jan

Le grand

ETABLISSEMENT

DE LA VILLE, POUR

MARCHANDISES

DE MODES,

Vêtements d'hommes

etc., etc.

EST CELUI DE

G. C. EGAN,

537 & 539

RUE SUSSEX.

Les gens de la campagne trouvent leur avantage à venir examiner notre Stock.

537 & 539 RUE SUSSEX,

OTTAWA.

Ottawa, 10 novembre 1870.

COUR DE REVISION.

La prochaine session de la Cour aura lieu

MARDI, LE 11 NOV.,

courant à 7. 30 m. p. m.

Wm. LETT,

Greffier de la Cité.

Hôtel de ville,

Ottawa, 8 Nov., 1870. }

CRYSTAL HALL

63 RUE SPARKS

NOUVELLES

Marchandises

Venant d'arriver.

Voir nos prix

Servies de chambre..... \$1 00
Servies à thé en porcelaine..... 3 50
" " de ching..... 3 50

Lampes depuis 10 cts. chacune.

Assiettes à thé, champêtres... 70 cts. la doz.
Assiettes à dîner, champêtres. \$1.00 "

SERVICES A THÉ EN VERRE.

C. S. SHAW ET C^{ie}.

IMPORTATEURS,

Ottawa, 7 novembre, 1870.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

BOULES POUR LES ROGNONS

ET AUTRES

MEDICINES CELEBRES

POUR LES

Chevaux

AGENT A OTTAWA.—C. STRATTON.

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

A VIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.

Ottawa, 7 nov., 1870.

O'DOHERTY et C^{ie}.

110 RUE SPARKS

(Autrefois Bryson.)

Exhibent cette semaine de nouvelles marchandises de modes, de nouveaux manteaux et Ulsters, de nouveaux draps et tweeds, nouvelles bonnettes, nouvelles couvertures, flanelles, etc., etc. Toutes les marchandises sont marquées en chiffres connus.

UN SEUL PRIX.

O'DOHERTY ET C^{ie}.

110 Rue Sparks

(Autrefois Bryson.)

Ottawa, 2 oct. 1870.

MARCHANDISES SÈCHES

AU

Magasin Populaire

DE

A. D. RICHARD,

COIN DES RUES DE

L'EGLISE ET CUMBERLAND,

OTTAWA.

M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

Ottawa, 20 octobre 1870. Jan.

Rabais

EXTRAORDINAIRE

Etoffes à robes.

Cordés "New Empress".....13 Cts.
Tweeds "New Grampian".....16 Cts.